

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	42	1283	735	480	42

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	868	520	343	30	71,4 %
			Masculin	415	215	137	12	28,6 %
			Total	1283	735	480	42	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	0	0	0 %
				Sans mention	73	5	2	0	0 %
				AB	206	51	10	2	4,8 %
				B	432	312	150	22	52,4 %
				TB	339	320	274	18	42,9 %
				TBF	46	46	44	0	0 %
				Total	1098	735	480	42	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	5	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
			Total	13	0	0	0		
			Baccalauréat	AB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	139	0	0	0	
				AB	20	0	0	0	
				B	9	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	170	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1006	681	459	38	90,5 %
			En réorientation	78	45	17	3	7,1 %
			Non scolarisés	46	1	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	138	0	0	0	0 %
			Autres	15	8	4	1	2,4 %
			Total	1283	735	480	42	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	483	332	206	16
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	338	247	172	18
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	224	140	88	7
			Autres doublettes	45	15	14	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	44,3 %	45,2 %	42,9 %	38,1 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	31 %	33,7 %	35,8 %	42,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	20,6 %	19,1 %	18,3 %	16,7 %
		Autres doublettes	4,1 %	2 %	2,9 %	2,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale	Notes bulletins et/ou Fiche avenir notamment dans les matières scientifiques, en français et en anglais	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et/ou Fiche Avenir	Appréciations bulletins et/ou Fiche Avenir : Sérieux et assiduité.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements associatifs et/ou hobbies	Activités et centres d'intérêt (uniquement si la rubrique est renseignée et pertinente)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature confirmée a été examinée puis classée en fonction d'une note globale qui lui a été attribuée. Cette note a pris

appui sur 3 éléments quantitatifs et qualitatifs du dossier du candidat :

- Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale
- Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et la Fiche Avenir
- Projet de formation motivé

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La formation requiert des acquis solides dans les matières scientifiques. La commission vous conseille d'accentuer vos connaissances dans ce domaine par un renforcement disciplinaire si nécessaire afin de consolider les bases acquises au lycée. D'une manière générale, la CEV a observé une grande hétérogénéité des dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur projet de formation.

Si elle a examiné avec indulgence des lettres de motivation un peu maladroites mais témoignant d'un projet réfléchi, elle déplore le taux élevé de lettres strictement identiques, non personnalisées et sans doute glanées sur le web. La CEV recommande donc aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi.

Signature :

Sylvie RICHARD,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Angers le Fresne